

ISSN : 2337-2052

**REVUE OUEST AFRICAINE  
DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**ROASEG**

**Volume 14 n°1 - Janvier 2021**

**REVUE OUEST AFRICAINE  
DE SCIENCES ECONOMIQUES  
ET DE GESTION  
ROASEG  
Volume 14-n°1**

**REVUE OUEST AFRICAINE**  
**DE SCIENCES ECONOMIQUES**  
**ET DE GESTION**

**ROASEG**  
**Volume 14**  
**N°1**

---

**Directeur de publication :** Ahmadou Aly MBAYE, PT- Économie du Développement  
**Directeur de rédaction :** Ibrahima Samba DANKOCO, PT- Marketing  
**Rédacteur en chef :** Ibrahima Thione DIOP, MC-PA- Économie du Développement  
**Secrétaire de la Rédaction :** Prof Fatou GUEYE

**Conseil scientifique**

Tidjani BASSIROU, PT- GRH  
Nadejo BIGOU-LARE, PT- Marketing  
Ibrahima Samba DANKOCO, PT- Marketing  
Adama DIAW, PT- Économie du Développement  
Jean-Jacques EKOMIE, PT- Économie du Développement  
Dominique HAUGHTON, PhD Professor- Mathématiques-Statistiques  
Gilbert NGBO AKE, PT- Économie Industrielle  
Birahim Bouna NIANG, PT- Économie du Développement  
Bachir WADE, PT- Contrôle de gestion  
Barthélémy BIAO, PT- Économie du Développement  
Mohamed Ben Omar NDIAYE, MC-PA- Économie du Développement  
Taladidia THIOMBIANO, MC- Econométrie  
Babacar SENE, PT- Finance Internationale  
Ndiack FALL, MC-PA- Economie de la santé

**Revue Ouest Africaine  
de Sciences Economiques et de Gestion**

**© FASEG, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (UCAD, Dakar, Sénégal).**

**Tous les droits réservés pour les pays.**

**Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire partiellement ou totalement un article de la présente revue, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque motif que ce soit.**

## **Déterminants du choix de formation supplémentaire privée des étudiants des Universités publiques du Mali**

*Amadou BAMBA<sup>1</sup> ; Yaya SIDIBÉ<sup>2</sup> ; Fadogoni DIALLO<sup>3</sup> et Kadia BAGAYOGO<sup>4</sup>*

*1 : Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako ;*

*2 : Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako*

*3 : Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako / Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD)*

*4 : Attachée de recherche à l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)*

### **Résumé**

Malgré la gratuité de l'enseignement supérieur public au Mali, des étudiants inscrits dans les Universités publiques préfèrent suivre une formation supplémentaire payante dans les structures privées d'enseignement supérieur. L'objectif de cet article est de déterminer les facteurs qui expliquent ce choix de formation supplémentaire. Une régression Logistique a été effectuée avec les données d'une enquête auprès de 350 étudiants. Les résultats montrent que les filles suivent plus de formation supplémentaire privée que les garçons ; l'âge des étudiants a une influence positive sur les raisons du choix de formation supplémentaire. Les étudiants qui ont obtenu leur Baccalauréat dans les Lycées privés font 2,03 fois plus une formation supplémentaire que leurs collègues ayant eu leur Baccalauréat dans les Lycées publics. Nous trouvons aussi que les variables mesurant l'importance de l'encadrement dans le privé, la compétition entre étudiants et l'accès des diplômés du privé au marché de l'emploi, sont des raisons qui motivent les étudiants des Universités publiques à suivre une formation supplémentaire privée. Au regard de ces résultats, il est nécessaire de diversifier les filières de formation professionnelle dans les Universités publiques en adéquation avec le marché de l'emploi et améliorer l'encadrement à travers la réduction des effectifs d'étudiants à encadrer par enseignant.

**Mots clés** : Capital Humain – Education – Choix de Formation – Enseignement Supérieur – Mali

**Code JEL** : A23 – C25 – D71 – I23 – J24

## **1. Introduction**

Le développement de l'enseignement supérieur est très pertinent car il permet de doter les étudiants de capacité de recherche et d'innovation, garant de bonnes pratiques futures dans nos économies (Mozou et al., 2020). Cela va dépendre de la qualité des ressources humaines, ce dernier étant fortement liée à la qualité de la formation à travers le système éducatif (Becker, 1964 ; 1962). C'est dans cet ordre d'idées que les pays d'Afrique Subsaharienne (ASS) ont débuté les politiques de scolarisation pour tous dans les années 1990. Ces politiques ont été motivées par ces Etats à travers des réformes dans leur système d'enseignement en général et de l'enseignement supérieur en particulier. Bien que ces politiques concernent l'enseignement de base, leurs réussites ont contribué à augmenter le nombre d'élèves pouvant accéder à l'enseignement supérieur. Ainsi, garantir la qualité de l'éducation dans les établissements d'enseignement supérieur serait donc une priorité des Etats. Dans la plupart des pays d'ASS, l'on rencontre deux types de structures de formation supérieure ; des formations dans les universités publiques quasiment gratuites et des formations dans les Universités privées qui sont à but lucratif. L'objectif des formations, que ce soit dans une université publique ou privée, est de permettre l'employabilité des étudiants à la fin de la formation. Ces propositions d'offre de formation supérieure soulèvent naturellement le problème de choix de formation par les étudiants qui ont d'ailleurs la possibilité de faire une double formation dans une université publique et privée à la fois. Le choix de formation dans les structures d'enseignement supérieur est dû à la raréfaction des débouchés, la nécessité de trouver un emploi à la fin de la formation et surtout les menaces de chômage (Razafimbelo, 2020 ; Berger, 1988). Il est donc important pour les étudiants de connaître avec une plus grande précision les différentes formations dans les structures d'enseignement supérieur avant de s'engager. Mdarbi et Yassafi (2017) trouvent que l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur constitue une priorité, ce qui permet d'évaluer les structures de formations afin de faire un choix pertinent. Mupemba et Nyarusaz (2016) trouvent une multitude de critères de choix de formation supérieure dont l'employabilité après la formation, le confort des bâtiments et la qualité des programmes de formation.

Au Mali, l'enseignement supérieur, dans les années 1960, était basé uniquement sur les grandes écoles au service de tous les secteurs socio-économiques. Ces écoles supérieures

mettaient à la disposition du marché du travail des cadres de qualités en nombre suffisant et à moindre coût. Les étudiants formés (étudiants diplômés) par ces structures d'enseignement supérieur étaient destinés à l'époque à plus de 90% à l'emploi. Jusqu'en 1990, l'enseignement supérieur était exclusivement financé par l'Etat à travers six grandes écoles ; l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI), l'Ecole de médecine, l'Institut Polytechniques Rural (IPR) et l'Ecole des Hautes Etudes Techniques et Professionnelles (EHETP). A partir des années 1990, les effectifs d'étudiants dans ces écoles ont commencé à être pléthoriques. En effet, ces établissements supérieurs avaient cessé de fonctionner comme de grandes écoles et s'étaient transformés en de véritables Facultés sans en avoir le statut. C'est en novembre 1996 que l'Université du Mali a été créée, à partir des grandes écoles existantes, elle sera l'Université de Bamako en 2007 pour s'éclater en cinq Universités dont quatre à Bamako et une à Ségou. Ces grandes réformes sont dues à un certain nombre de difficultés telles, la gestion des effectifs pléthoriques, les grèves à répétition occasionnées, le manque de personnels d'encadrement, le manque d'infrastructures universitaire par rapport aux effectifs, la violence en milieu universitaire et des problèmes de gouvernance. Ces difficultés ont largement contribué à dégrader la qualité de l'enseignement supérieur public et la normalité du système éducatif public. En plus de cela, il faut compter la rigidité du système universitaire et des grandes écoles étatiques classiques, ne laissant pas de marge à la mise en place de formations adaptées de façon continue aux besoins évolutifs du marché de l'emploi. Ce fait est également dû à l'inadéquation des approches pédagogiques face aux pléthores d'effectifs, au manque d'équipement de formation et des domaines de formation développés au niveau de l'université publique ne sont pas suffisamment porteurs d'emplois. C'est face à tous ces facteurs que la libéralisation du secteur de l'enseignement supérieur s'est imposée. Ce qui va augmenter la plage de choix de formation supérieure entre les Universités publiques et privées.

Au Mali, les bacheliers maliens réguliers bénéficient d'une inscription dans une des facultés publiques de leur choix selon l'orientation de la série du Baccalauréat. L'accès aux instituts de formation supérieure ou aux grandes écoles publiques se fait sur concours. L'étudiant n'a pas accès aux structures de formation privée par le biais de l'Etat. Le constat fait dans ces dernières années est que la demande de formation dans les instituts supérieurs publics devient de plus en plus forte. En effet, ces instituts de formation supérieure ont des effectifs restreints par classe et des filières de formation plus diversifiées que dans les facultés publiques d'enseignement supérieur. Au même moment, les écoles supérieures privées (ou Universités

privées) sont de plus en plus nombreuses. L'évolution des Universités et grandes écoles publiques est beaucoup plus lente. En 2008, le Mali comptait une université publique contre deux (2) Universités privées et aussi six (6) grandes écoles publiques contre vingt-cinq grandes écoles privées. Deux ans après, en 2010, l'écart est devenu plus grand, on note toujours une université publique contre six (6) Universités privées et dix (10) grandes écoles publiques contre cinquante-trois (53) du privé. Entre 2009 et 2012, le nombre de structures de formations supérieures privées a plus que doublé tandis que celui du public n'ont presque pas changé (Annuaire statistique régionale UEMOA 2009 à 2014).

L'évolution des effectifs d'étudiants reste encore très alarmante sur une année universitaire selon les annuaires de l'INSAT (2018), du PADES (2019) et de l'UEMOA 2009 à 2014. Ils sont passés de 69202 en 2016-2017 à 85284 étudiants en 2017-2018, soit un taux d'accroissement de 23,24 %. Ces effectifs sont majoritairement repartis entre l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (30%), l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (27%), l'Université des Sciences Juridiques et Politique de Bamako (16%), l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (13%) et l'Université de Ségou (4%). En termes d'effectifs, les d'étudiants des grandes écoles supérieures publiques ont augmenté de plus de 20% entre 2010 et 2017 tandis que ceux des grandes écoles privées ont augmenté de 40%. L'augmentation du nombre de structures d'enseignements supérieurs privés peut se justifier par la hausse des effectifs d'étudiants sur ces trois ans (Annuaire INSAT 2018). A noter que ces structures privées d'enseignements supérieurs sont payantes pour les étudiants. L'accès à ces structures de formations est conditionné à l'obtention du Baccalauréat ou équivalent, alors qu'au Mali, tous les bacheliers réguliers sont admis d'office dans une structure de formation publique soit directement ou indirectement sur concours. Malgré cela, plus de 70% des étudiants fréquentant les structures privées de l'enseignement supérieur sont des jeunes bacheliers (INSAT 2018). Les bacheliers se trouvant dans ces structures privées devraient être dans une des Universités ou Instituts publiques sauf en cas de refus. De nos propres remarques, les frais de formation supérieure privée varient en moyenne entre 200 000 par an à plus de 2 000 000 de francs CFA. Avec un niveau général de pauvreté de 47,3% et celui du milieu rural de 53,1% en 2016 (CSLP 2016), il serait donc bien de savoir les causes qui incitent les étudiants à s'inscrire dans ces Universités et grandes écoles privées en guise de formation supplémentaire au Mali. Ce constat motive la présente recherche à répondre à la question de recherche suivante. Quels

sont les facteurs explicatifs du choix de formation supplémentaire des étudiants des facultés publiques d'enseignement supérieur au Mali ?

L'objectif de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs qui déterminent le choix de formation supplémentaire des étudiants de l'enseignement supérieur public. L'étude permettra de connaître les facteurs qui poussent les étudiants des Universités publiques à demander d'autres formations dans les Universités privées.

Le reste de cette étude s'organise après cette introduction en la synthèse des fondements théorique et empirique sur les déterminants de choix de formations dans l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier, suivi de la méthodologie de l'étude, des résultats et discussion, d'une conclusion et des lignes de politiques éducatives pour se terminer par une bibliographie.

## **2. Fondements théorique et empirique**

### **2.1. Fondement théorique**

La question du choix d'éducation a longtemps fait l'objet de recherche en sciences sociales principalement en économie. Du point de vue théorique, la préoccupation remonte au début des années 1950 avec les travaux de Schultz (1953 ; 1961), Becker (1964) et Mincer (1975) qui sont considérés comme les fondateurs de la théorie du capital humain. Cette théorie nous enseigne que les compétences acquises dans le système d'enseignement augmentent la productivité des individus et, donc leurs revenus qu'ils tirent de leur travail.

L'éducation se présente comme un investissement en l'homme (capital humain). Les individus décident de la durée de cet investissement et du contenu de leurs études en fonction des coûts ainsi que des bénéfices futurs. La théorie économique de la demande d'éducation, repose donc sur la façon dont les individus déterminent leur parcours scolaire et universitaire de façon rationnelle, en fonction du rendement de l'investissement en capital humain qu'il représente (Becker, 1964). Les individus réalisent un investissement en fonction de leurs objectifs et contraintes, qui peuvent modifier leurs comportements. Ainsi, au cours des années soixante-dix, quelques travaux mettent en exergue cette idée, privilégiant tout d'abord la demande d'éducation basée sur les caractéristiques des personnes et de leurs comportements (Gintis, 1971).

Dans un autre aspect, la décision séquentielle dans la demande d'éducation est utilisée pour le choix de l'enseignement supérieur (Willis et Rosen, 1979). En effet, ils utilisent cette approche de décision séquentielle pour analyser le choix d'entrer à l'Université ou pas ; car l'individu fait un arbitrage entre le gain ou le revenu actuel s'il entrait sur le marché du travail avec son diplôme et le gain futur s'il opérait une demande additionnelle d'éducation. Pour Kenny et al. (1979), l'individu n'est pas toujours confronté au choix séquentiel, il opère un choix simultané quant à la décision d'entrer et le niveau auquel l'individu est prêt à s'arrêter (le cas de la demande universitaire). Dans ce cas, l'individu fait un choix éducatif en tenant compte de la quantité d'éducation espérée. Berger (1988) montre que le choix de filières est plus influencé par les revenus futurs anticipés que par les revenus de départ. Ce résultat repose sur l'hypothèse que les étudiants perçoivent correctement que certaines filières d'études permettent un accès privilégié au marché de l'emploi et offrent plus de revenus et de sécurité. Si certaines filières offrent des possibilités de revenus plus élevés, elles peuvent aussi être plus risquées. Certains élèves préféreront une filière avec des flux de revenus plus faibles en contrepartie d'une assurance de réussite plus grande dans cette filière.

## **2.2. Fondement empirique**

Les travaux empiriques sur le choix de formation ont été largement abordés dans la littérature. Les premières études empiriques ont abordé la question du choix des filières par les étudiants comme moyen de réussite (Duru et Mingat, 1979). Ces auteurs trouvent que l'élève fait un arbitrage entre le rendement de l'éducation et la possibilité d'un échec. Kpelitse (2005), trouve au Togo que la série du BAC influence beaucoup dans le choix de filières dans l'enseignement supérieur et que les étudiants ayant un BAC scientifique disposent d'un éventail de choix beaucoup plus important.

Osman et al., (2013) à l'aide d'une modélisation d'équation structurelle montrent un effet positif important de la perception (conférenciers expérimentés, syllabus approprié, conférenciers qualifiés, conférenciers bien formés) et de la promotion sur le choix des établissements privés de l'enseignement supérieur. Al Jamil et al., (2012) ont analysé les critères de choix des étudiants pour sélectionner une Université privée au Bangladesh. En utilisant une technique d'échantillonnage pratique, les données ont été recueillies au hasard auprès de 100 étudiants de 10 Universités privées. Les résultats ont montré que la qualité de l'enseignement à l'Université est le premier critère important pour choisir une Université privée et, par la suite, le coût du facteur d'étude. Bin Yusof et al., (2008) ont identifié à

travers une étude en Malaisie les facteurs qui influencent les préférences dans le choix d'un établissement d'enseignement supérieur. L'étude s'est portée sur trois groupes de répondants que sont les étudiants potentiels, les parents d'étudiants potentiels et les étudiants universitaires de première année. Les trois groupes ont identifié les mêmes attributs que sont la disponibilité du programme requis, la réputation économique de l'université, la qualité de la faculté ou de conférenciers et financière offerte par l'Université.

Rudhumbu et al, (2017) ont travaillé sur les facteurs qui ont influencé les décisions des étudiants dans leur premier cycle universitaire à l'Université de Botho au Botswana. L'étude a utilisé un plan d'enquête descriptif à travers un questionnaire auprès d'un échantillon de 300 étudiants sur 1240. Leurs résultats ont montré que les facteurs tels les programmes universitaires proposés, l'image et la réputation de l'institution, la publicité, les salons de l'emploi, la qualité du personnel, les perspectives d'emploi des diplômés de l'établissement avaient une très grande influence sur la décision des étudiants de choisir l'Université Botho comme institution pour étudier. Sojkin et al (2010) mettent l'accent sur les déterminants du choix des études supérieures et la satisfaction des étudiants en Pologne. Une étude de sondage auprès de 1 420 étudiants a permis d'identifier trois phases du processus décisionnel : poursuivre l'enseignement supérieur, la recherche d'informations ainsi que le choix final d'une université et la satisfaction des études choisies. L'étude implique que la prise de décision en matière d'enseignement supérieur est multiforme et longitudinale puisqu'elle combine un ensemble de facteurs différents à chaque étape du processus décisionnel. Notre travail s'inscrit dans la même logique à la différence que dans notre cas, les étudiants inscrits dans les Universités publiques ont le choix de s'inscrire ou pas dans une Université privée payante en plus du public.

Le choix de formation supérieure est lié à plusieurs critères pertinents. Mupemba et Nyarusaza (2016) trouvent une multitude de critères de choix tels que l'employabilité après la formation, la qualité des programmes de formation ; la logistique (confort du bâtiment, présence d'une bibliothèque, connexion internet), la qualité de l'enseignement, le respect du calendrier académique, la stabilité de l'institution, la vacation des cours, l'effectif des étudiants, le nombre de professeurs, le grade du chef d'établissement, les frais académiques, l'imposition des parents, et enfin, la proximité de l'Université avec le lieu de résidence de l'étudiant. Mdarbi et Yassafi (2017) ont trouvé que l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur constitue une priorité. Mouzou et al., (2020) ont trouvé quant à eux

que la dimension employabilité apparaissent négatifs. A l'aide d'entretiens semi directifs auprès des étudiants, des enseignants et des parents d'élèves sur le choix d'étude professionnelle des étudiants, Randrianarison (2020) trouve à l'université d'Antananarivo que l'une des conditions à un choix de formation supérieure demeure la connaissance des formations offertes et la connaissance du marché du travail. Il conclut que les étudiants de cette Université ne sont pas suffisamment informés sur les filières de formation et leurs débouchés et que les pratiques d'orientation restent encore obscures. Razafimbelo (2020), en se référant aux concepts sociologiques, psychologiques, économiques et la rationalité, les résultats de l'enquête auprès des élèves de terminale montrent que les choix d'orientation sont influencés par certaines variables socio-biographiques scolaires, des facteurs rationnels comme la recherche de rentabilité et des formes spécifiques de rapport avec le diplôme.

Au sortir de cette littérature empirique, les choix de formations supérieures des étudiants peuvent être expliqués par la recherche de qualité de formation, la réussite sur le marché de travail après formation et l'influence de l'entourage de l'étudiant. Rousset et Rossi-Neves (2014) justifie les choix par le concept médiateur qui présente l'intérêt de relier le sujet et le savoir et donc de tenir compte des caractéristiques subjectives ainsi que des contraintes inhérentes à l'approbation du savoir.

### **3. Approche méthodologique**

#### **3.1. Modèle théorique**

Le modèle théorique de cette étude est celui développé par McFadden (1981) dans ses modèles économétriques des choix probabilistes. A travers ces modèles, nous admettons qu'un étudiant choisit parmi deux options de formation noté  $j$  ( $j = 1$  et  $0$ ) et que les observations des choix révèlent les préférences de l'étudiant. Si l'étudiant  $i$  choisit une formation durant son cursus universitaire, cela implique que l'utilité estimée de son choix est supérieure à l'autre option qu'il n'a pas choisie.  $U_{i1} > U_{i0}$ . Où  $U_{i1}$  est l'utilité de l'étudiant ayant choisi la formation 1 et  $U_{i0}$  l'utilité de la formation qui n'a pas été choisie par l'étudiant.

L'utilité de l'étudiant  $i$  est en effet composé de deux parties : un terme systématique caractérisé par un vecteur d'attribut  $X_i$  tels l'influence du milieu social, la capacité scolaire de l'étudiant, etc ; et un autre aléatoire noté  $\varepsilon_{ij}$ . on a :

$$U_{ij} = \bar{U}_{ij} + \varepsilon_{ij}$$

(1)

L'utilité  $U_{ij}$  n'est pas observable. Ce qui est observé, c'est la décision  $Y_i$  qui prend la valeur 1 si l'étudiant choisi la formation notée 1 et la valeur 0 si la formation choisie est 0. Sous les hypothèses de rationalités, l'individu choisit la formation qui lui procure une plus grande utilité, alors nous aurons les écritures de probabilité suivantes :

$$\text{Probabilité } [Y = 1] = \text{Probabilité } U_{i1} > U_{i0}$$

(2)

$$\text{Probabilité } [Y = 0] = \text{Probabilité } U_{i0} > U_{i1}$$

(3)

McFadden prouve dans ce cas que la probabilité que l'étudiant  $i$  choisisse l'alternative 1 est la suivante :

$$\text{Prob}[Y = 1] = \frac{e^{X_i\beta}}{1 + e^{X_i\beta}}$$

(4)

Ceci est la forme réduite du modèle logit binomiale où le vecteur de ligne  $X_i$  de variables explicatives pour l'individu  $i$  contient les variables indépendantes ou explicatives considérées ci-dessus par les attributs qui pourraient influencer le choix de l'étudiant. Ce vecteur contient évidemment une constante. Il est supposé que les termes aléatoires non observés  $\varepsilon_{ij}$  suivent une distribution de probabilité logistique.

### **3.2. Données d'enquête et modèle empirique**

#### **Méthode et organisation de l'enquête**

Notre population cible concerne les étudiants de la licence 1 de l'enseignement supérieur inscrits pendant l'année académique 2015-2016. L'enquête s'est faite par le biais d'un questionnaire adressé aux étudiants des quatre (4) Facultés de l'enseignement supérieur sélectionnés dans le plan d'échantillonnage. Pour réaliser l'échantillonnage, nous avons mobilisé la base des données des différentes Facultés. La base de sondage utilisée dans le cadre de notre étude est constituée de 12 525 étudiants des différentes Facultés suivantes : FSEG, FSHSE, FDPRI, FDP (dont 8 139 garçons et 4 389 filles). Nous avons fait recours à un échantillonnage aléatoire pour choisir les étudiants à enquêter. Chaque Faculté a été représentée en fonction de son poids dans la base de sondage, la Faculté la plus représentée est la FSEG avec 39%, suivi de la FSHSE et de la FDPRI avec 25% et 22% et la FDP qui est la Faculté la moins représentée avec 14%. Pour l'analyse de notre étude nous avons retenu un échantillon de 500 étudiants et le nombre d'étudiants retenus par Faculté est de 197 pour la FSEG, 126 pour la FSHSE, 109 pour la FDPRI et 68 pour la FDP. Dans la base de sondage,

les filles représentent 35% de l'effectif, au niveau de l'échantillonnage nous avons tenu compte de leur représentativité soit 175 étudiantes.

**Tableau 1 : Base de sondage des étudiants par Faculté, et par filière**

Facultés	Filière	Garçon	Filles	Total
<b>Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education (FSHSE)</b>	Sociologie	748 (70%)	313 (30%)	1061 (8%)
	Education	741 (57%)	548 (43%)	1289 (10%)
	Philosophie	391 (88%)	55 (12%)	446 (4%)
	Psychologie	264 (71%)	108 (29%)	372 (3%)
<b>Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)</b>	Tronc commun économie	3111 (63%)	1813 (37%)	4924 (39%)
<b>Faculté de Droit Privé (FDPRI)</b>	Tronc commun droit privé	1702 (62%)	1026 (38%)	2728 (22%)
<b>Faculté de Droit Public (FDPU)</b>	Tronc commun droit public	1182 (69%)	523 (31%)	1705 (14%)
<b>Total</b>		<b>8139 (65%)</b>	<b>4386 (35%)</b>	<b>12525 (100%)</b>

Source : Auteurs

**Tableau 2 : L'échantillon de l'étude**

Facultés	Filière	Echantillon	Garçon	Filles
<b>Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education FSHSE</b>	Sociologie	42	30	12
	Education	51	30	22
	Philosophe	18	16	2
	Psychologie	15	11	4
<b>Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)</b>	Tronc commun économie	197	124	72
<b>Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)</b>	Tronc commun droit privé	109	68	41
<b>Faculté de Droit Public (FDPU)</b>	Tronc commun droit public	68	47	21
<b>Total</b>		<b>500</b>	<b>325</b>	<b>175</b>

Source : Auteurs

La collecte de l'information s'est faite par le biais d'un questionnaire adressé aux étudiants des quatre (4) Facultés de l'enseignement supérieur public, sélectionnés dans le plan d'échantillonnage. Le questionnaire a été administré par une équipe d'enquêteurs qui se sont déplacés vers les étudiants à enquêter selon la zone géographique de la Faculté du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2017. Sur le terrain les enquêteurs ont pu interroger 350 étudiants disponibles, soit 70% de l'échantillon. Le tableau 3 qui suit présente l'analyse descriptive des étudiants ayant répondu aux interrogations.

**Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon le sexe et la fréquentation d'un établissement public et privé à la fois**

<b>Fréquente une Université publique et privée à la fois ?</b>			
<b>Réponses</b>		<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>		102	29 %
<b>Non</b>		248	71%
<b>Total</b>		<b>350</b>	<b>100%</b>

  

<b>Réponses selon le genre</b>			
<b>Garçons (211)</b>	Oui	39	11%
	Non	172	49%
<b>Filles (139)</b>	Oui	63	18%
	Non	76	22%
<b>Total</b>		<b>350</b>	<b>100%</b>

*Source: Auteurs, d'après résultats d'enquête*

Au regard des résultats du tableau 3, sur les 350 étudiants ayant répondu aux questions, 29% affirment fréquenter un établissement public et privé à la fois. Du point de vue genre, sur 350 étudiants interrogés 139 sont des filles, soit 39,7% contre 211 garçons, soit 60,3%. Sur les 139 filles interrogées, 63 parmi elles, soit 18% de l'effectif total déclarent faire une formation publique et privée à la fois contre 39 garçons, soit 11%. Ainsi les filles font une double formation (publique et privée) que les garçons. Le tableau suivant donne une analyse économétrique des déterminants du choix de la double formation.

### **Modèle empirique**

L'étude s'inspire des travaux sur le choix d'un établissement éducatif par les ménages des quatre auteurs qui suivent. Long et Toma (1988) modélisent le choix des ménages entre les structures d'éducation publique, privée confessionnelle et privée laïque. Ils utilisent un Probit ordonné arguant que la hiérarchie des coûts entre ces alternatives éducatives permet d'en déduire un classement pour les ménages. Lankford et Wyckoff (1992) ; Lankford et al.,(1995)

et Cohen-Zada et Sander (2007) utilisent le Logit binomial puis le Probit multinomial pour estimer le choix entre établissements publics, privés confessionnels et privés laïcs

Compte tenu du caractère aléatoire de la fonction d'utilité et de la nature catégorielle non ordonnée de nos variables expliquées, les modèles Logit et Probit apparaissent particulièrement appropriés. Une hypothèse de distribution de Gumbel (loi logistique) nous ramène à un modèle Logit. Les résultats sont présentés de manière intuitive en termes de rapport de cotes « Odds-ratio », c'est-à-dire le rapport de la probabilité de survenance d'un événement sur la probabilité que cet événement ne se réalise pas. Les rapports de cotes sont de nature multiplicative : ainsi, les valeurs supérieures à 1 impliquent un effet positif de la variable explicative sur la probabilité de survenance d'un événement, tandis qu'un rapport de cote inférieure à 1 indique un effet négatif. Le rapport de cote de la non-survenue d'un événement est donc simplement l'inverse du rapport de cote de sa survenance.

En s'inspirant du modèle théorique et des spécifications empiriques ci-dessus, nous avons défini comme variable dépendante l'Université choisie par l'étudiant, elle est égale à 1 si l'étudiant est inscrit dans une Faculté publique et privée à la foi et 0 si l'étudiant est inscrit au public uniquement. Nous classons l'attribut  $X_i$  en de sous-groupes (W, X, Y, Z, K) pour plus de compréhension.

$$Y_j = \delta_m W + \beta_m X + \alpha_m Y + \gamma_m Z + \delta_m K + \varepsilon_{mj}$$

(5)

$Y_j$  = le choix de lieu de formation

W= un vecteur de caractéristiques de l'étudiant

X= un vecteur de caractères socio-économiques des parents de l'étudiant

Y= Facultés publiques fréquentées par l'étudiants

Z = Secteur d'activité souhaité par l'étudiant après l'université

K = Raisons du choix de l'étudiant

### **Description des variables**

- Variable dépendante : le choix de lieu de formation (1= public/ privé et 0= public)
- Variables explicatives :
  - ✓ Caractéristiques de l'étudiant : Sexe, l'âge, statut du lycée d'obtention du bac et possession de la bourse d'étude.

- ✓ Caractères socio-économiques des parents : Niveau d'étude du père et de la mère, fonction du père et de la mère.
- ✓ Facultés publiques fréquentées par l'étudiant : FSEG, FSHSE, FDPRI et FDPU.
- ✓ Secteurs d'activité souhaité par l'étudiant après l'université : Public, privé et Indépendant.
- ✓ Raisons du choix de l'étudiant : Importance de l'encadrement dans le privé, compétition entre étudiants est plus élevée dans le privé que dans le public, diplômés du privé accèdent vite au marché de l'emploi que ceux du public et choix des parents.

#### 4. Résultats et Discussion

Cette section présente les déterminants de ce choix de double formation à travers une estimation économétrique.

**Tableau 4 : Analyse économétrique des déterminants de la formation supplémentaire**

Variable dépendante = choix de double formation	Logit		Effet marginal
	Odds ratio	P> z	
<b>Sexe de l'étudiant</b>			
Garçons	1	1	1
Filles	2,204**	0,030	0,090
<b>Âges de l'étudiant</b>			
Moins de 20 ans	1	1	1
[20 ans et 25 ans [	0,239***	0,000	-0,175
Plus de 25 ans	0,600	0,604	-0,075
<b>Lieu d'obtention du Bac</b>			
Public	1	1	1
Privé	2,029*	0,074	0,077
<b>Boursier</b>			
Non	1	1	1
Oui	0,364***	0,008	-0,108
<b>Niveau d'étude de la mère</b>			
Pas de diplôme supérieur	1	1	1
Supérieur	2,850*	0,058	0,122
<b>Niveau d'étude du père</b>			
Pas de diplôme supérieur	1	1	1
Supérieur	2,247*	0,079	0,094
<b>Fonction de la mère</b>			
Chômeur/Ménagère	1	1	1
Secteur public/Privé	1,094	0,867	0,009
Indépendant	1,514	0,334	0,046
<b>Fonction du père</b>			
Chômeur/Ménagère	1	1	1
Secteur public/Privé	1,320	0,654	0,030

Indépendant	1,161	0,787	0,016
<b>Type de faculté</b>			
FSEG	1	1	1
FSHSE	0,599	0,286	-0,055
FDPRI	1,368	0,483	0,035
FDPU	0,725	0,543	-0,035
<b>Secteur d'activité souhaité après l'université</b>			
Secteur public	1	1	1
Secteur privé	1,415	0,407	0,038
Indépendant	3,292***	0,004	0,138
<b>L'encadrement important dans le privé que dans le public</b>			
Non	1	1	1
Oui	2,816**	0,021	0,114
<b>La compétition entre étudiants est plus élevée dans le privé que dans le public</b>			
Non	1	1	1
Oui	5,405***	0,000	0,191
<b>Les diplômes du privé accèdent vite au marché de l'emploi que ceux du public</b>			
Non	1	1	1
Oui	4,430***	0,000	0,164
<b>Le choix d'étude des parents</b>			
Non	1	1	1
Oui	0,50947*	0,061	-0,075
<b>Log vraisemblance</b>			<b>-120,852</b>
$\chi$			<b>180,690</b>
<b>R2 ajusté</b>			<b>0,4278</b>
<b>N</b>			<b>350</b>
<b>*significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5%, *** significatif au seuil de 1%, la valeur 1,00 représente la modalité de référence.</b>			

Source : Auteurs ; Estimation sous Stata 14.

Les résultats de l'analyse montrent que les filles pratiquent plus la double formation (publique et privées) que les garçons. En analysant les résultats par les Odds-ratio ou rapport de cotes on remarque que la probabilité de faire la formation supplémentaire est de 2,20 fois supérieure à la probabilité de ne pas faire la formation supplémentaire pour des filles (comparativement aux garçons). Cette situation s'explique par le fait que les filles ont tendance à vite terminer leurs études pour des raisons de mariage. En effet, l'obtention de diplômes est plus rapide dans les institutions privées de formation supérieure que celles du public. Aussi, les filles qui sont mariées ou fiancées peuvent voir leurs études financées par leur époux ou leurs parents. Ces raisons sont beaucoup liées aux cultures traditionnelles au Mali. L'analyse montre que l'âge des étudiants a une influence sur les raisons du choix de la formation supplémentaire. On note que plus l'âge avance plus la probabilité de faire la formation supplémentaire

diminue. Les étudiants qui ont plus de 20 ans pratiquent moins la formation supplémentaire comparée à ceux qui ont moins de 20 ans. En effet, les bacheliers les plus jeunes sont encouragés par leurs parents qui prennent souvent des promesses de formation quand ils sont au Baccalauréat.

Par rapport au lieu d'obtention du Bac, on constate que les étudiants qui ont eu leur Bac dans les Lycées privés ont 2,03 fois la probabilité de faire une formation supplémentaire comparé à ceux qui ont eu leur Bac dans les Lycées publics. Ce résultat n'est point étonnant car les étudiants qui ont fréquenté les Lycées privés ont tendance à avoir confiance à la formation au niveau des structures privées. Par ailleurs, au Mali plusieurs promoteurs de Lycées privés disposent de centre de formation supérieure. Ces promoteurs n'hésitent pas à faire des offres promotionnelles aux nouveaux bacheliers issus de leurs Lycées. Aussi, les rentrées de classes de l'enseignement supérieur sont marquées par de nombreuses publicités des Universités privées (affiches, flyers, publicités radios et télévisées) faisant la promotion de filières qui n'existent pas dans les Universités publiques. Ce rapport, obtention du Bac dans un Lycée privé et choix de formation privée se retrouve dans les variables socio-biographiques scolaires chez Razafimbelo (2020), et aussi la recherche de rentabilité et de la forme spécifique des diplômes. Au Mali, les Universités privées délivrent chacune de façon spécifique leurs diplômes. Ces Universités sont libres de donner des spécialités qui peuvent attirer les entreprises demanderesses de main d'œuvre spécifique. En ce qui concerne la possession de bourse d'études, on remarque que la possession de la bourse n'est pas une raison du choix de la formation supplémentaire par les étudiants inscrits dans les structures publiques. La possession de la bourse diminue le choix des étudiants comparé au non boursier. Cela peut s'expliquer par la faiblesse de la bourse qui ne permet pas aux étudiants de se payer de formations supérieures privées. Aussi, pour les étudiants réguliers, même s'ils ne sont pas boursiers la première année universitaire, ils seront des demi-boursiers s'ils passent en classe supérieure, et boursiers entiers l'année suivante. Ce qui fait que les étudiants perçoivent dans leur grande majorité la bourse et cela influencerait très peu le choix d'une formation supplémentaire.

Le niveau d'étude de la mère et du père de l'étudiant a une influence sur le choix de la formation supplémentaire. Les étudiants dont leur mère et père ont un diplôme universitaire font plus la double formation que ceux qui n'ont pas le diplôme universitaire avec un Odds-ratio respective de 2,85 et de 2,25. Ce résultat respecte la prédiction de la théorie du capital

humain développée par Becker (1962) qui stipule que les enfants des parents les mieux formés ont la chance de dépasser le niveau de formation de leurs parents. En effet, les parents des étudiants qui ont un diplôme supérieur sont bien informés des réalités du marché du travail, ils conseillent à leurs progénitures de faire des formations complémentaires dans les Universités privées à celles reçues dans les Universités publiques ; une manière de diversifier la formation pour être plus en phase de la demande du marché du travail. En termes d'influence de l'environnement proche, les parents sont les plus proches de leurs enfants. Sur cette question, Randrianarison (2020) trouve que les étudiants malgaches ne sont pas bien informés sur les filières et que l'influence de l'entourage sur le choix de formation est élevée. Ainsi les parents à niveau d'éducation supérieur seraient mieux informer sur les formations supérieures disponibles pour influencer le choix de leurs enfants (Al Jamil et al. 2012). Pour Mdarbi et Yassafi (2017), les parents vont jusqu'à s'imposer dans le choix de formation de leurs enfants à l'Université. Par contre nos résultats économétriques montrent que les parents des étudiants n'ont pas d'influence directe sur le choix de la formation supplémentaire par les étudiants inscrits dans les structures publiques. C'est à dire que dans notre étude, les parents ne s'imposent pas dans le choix de formation supplémentaire.

La perception de plus d'encadrement dans le privé que dans le public par les étudiants, la perception de compétition entre étudiants qui serait plus élevée dans le privé que dans le public sont des raisons de motivation de la formation supplémentaire des étudiants inscrits dans les structures publiques. Ces caractéristiques liées aux établissements de formation supérieure privée sont, selon plusieurs auteurs des facteurs qui déterminent le choix de formation des étudiants. Mouzou et al., (2020) trouvent que les caractéristiques qui influencent positivement le choix des structures de formations sont entre autres, la qualité des infrastructures, les équipements et les compétences des enseignants. Les résultats de notre recherche montrent que la perception des étudiants selon laquelle les diplômes du privé accèdent vite au marché de l'emploi que ceux du public influence le choix de formation supplémentaire privée. Nos résultats montrant que le choix de formation supplémentaire privée est influencé positivement par la perception d'accessibilité des diplômes du privé au marché de l'emploi, du meilleur encadrement dans les université privées, des compétitions entre étudiants dans les Universités privées et le désir d'être indépendant après la formation sont confirmés par les résultats obtenus par Rudhumbu et al, (2017) dans son étude sur les facteurs qui influencent le choix des étudiants à partir à l'Université de Botho.

## **5. Conclusion**

L'objectif de cette étude était de chercher les déterminants du choix de formation supplémentaire privée par les étudiants qui sont déjà inscrits dans les Universités publiques au Mali. La méthode de régression logistique a été utilisée sur des informations provenant de 350 étudiants. Nous retenons en grande partie des résultats que, le genre féminin, le niveau d'instruction des parents des étudiants, la qualité de l'encadrement dans le privé, le statut (privé) du lycée d'obtention du Bac, la détention d'un diplôme universitaire par le père et la mère, ont une influence significative sur le choix de formation supplémentaire des étudiants. Les étudiants dont leur mère et père ont le diplôme universitaire font plus la double formation que ceux qui n'ont pas le diplôme universitaire. De même, on observe que, l'importance de l'encadrement dans les structures privées que les structures publiques est l'une des causes du choix de formation supplémentaire. Par contre la décision des parents n'a pas d'impact positif sur la formation supplémentaire des étudiants.

Les différents résultats qui viennent d'être obtenus sont de nature à faire ressortir des points saillants qui caractérisent le système de l'enseignement supérieur au Mali. Ces points soulèvent la question de la professionnalisation de la formation universitaire, du problème de la qualité de la formation dans les Universités entachées par le problème des infrastructures et d'effectifs pléthoriques dans les Universités publiques. Pour mettre fin à cette pratique par les étudiants inscrits dans les structures publiques, le Gouvernement du Mali devrait penser à revoir l'encadrement dans les structures publiques, à créer plus de filières professionnelles, à diminuer le ratio enseignant/étudiant par le recrutement des enseignants et la construction de salle de classe, équiper les Universités publiques, mettre fin à la violence dans l'espace universitaire et communiquer sur les débouchés des diplômes de l'enseignement supérieur public. Aussi, le Gouvernement pourrait construire plus de Lycées publics. La prise en compte de ces lignes de politiques éducatives par les décideurs des politiques du Mali rehausseront l'image des structures publiques aux yeux des étudiants. En plus de ces lignes de politique, le Gouvernement pourrait mettre en place un logiciel commun de gestion des inscriptions au niveau du public et du privé pour ouvrir la voie à l'harmonisation de la délivrance de diplôme supérieur.

## **6. Références bibliographiques**

Al Jamil, A., Sarker, M. M., & Abdullah, M. (2012), « *Students' choice criteria to select a private university for their higher education in Bangladesh* », *European Journal of Business and Management*, 4(17), 177-185.

Becker, G.S. (1962), « *Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis* », *Journal of Political Economy*, 70(5), pp. 9-49.

Becker, G.S. (1964), « *Human capital: a theoretical and empirical analysis, with special reference to education* », National Bureau of Economic Research publications, New York.

Berger, M.C. (1988), « *Predicted Future Earnings and choice of college Majors* », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 41, 418-429.

Bin Yusof, M., binti Ahmad, S. N. B., bin Mohamed Tajudin, M., & Ravindran, R. (2008), « *A study of factors influencing the selection of a higher education institution* », *UNITAR e-Journal*, 4(2), 27-40.

Duru, M., et A. Mingart (1979), « *Comportement des bacheliers : modèles des choix de disciplines* », *Consommation*, 34 :282-265

Gintis, H. (1971), « *Education, technology, and the characteristics of worker productivity* », *The American Economic Review*, 61(2), 266-279.

Heckman, J. J. (2000), « *Policies to foster human capital* », *Research in economics*, 54(1), 3-56.

Kenny, L. W., Lee, L. F., Maddala, G. S., & Trost, R. P. (1979), « *Returns to college education: An investigation of self-selection bias based on the project talent data* », *International Economic Review*, 775-789.

Kpelitse K. A., (2005), « *Les déterminants de choix de filières des bacheliers : cas des étudiants Togolais* », Rapport de recherche présenté au Département de Sciences Economiques, Faculté des Arts et Sciences, Université de Montréal P3-39.

Lankford, H. & Wyckoff, J. (1992), « *Primary and Secondary School Choice among Public and Religious Alternatives* », *Economics of Education Review*, 11 (4), 317-37.

Lankford, H., Lee, E.S. & Wyckoff, J. (1995), « *An Analysis of Elementary and Secondary School Choice* », *Journal of Urban Economics*, 38 (2), 36-51.

McFadden, D. (1981), « *Econometric models of probabilistic choice* », In *analysis of discrete data with econometric applications*, vol. 198272.

Mdarbi, S & Yassafi. M. (2017), « *La professionnalisation des enseignants, un levier pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement : cas de l'enseignement du management* », *Revue Economie & Kapital*, Vol 1(N°12)

Mincer, J. (1975), « *Education, Experience, and the Distribution of Earnings and Employment: An Overview* », In *Education, income, and human behavior* (pp. 71-94) NBER.

Mouzou, A., Adankanhounde, T. M., & Dia, A. L. (2020), « *Qualité perçue de l'enseignement supérieure et choix de la structure de formation* », *International Journal of Management Sciences*, 3(2).

Mupemba, et Myarusaza (2016), « *Facteurs de choix d'une institution d'enseignement supérieur et universitaire par les étudiants de la ville de GOMA* ». *Annales de l'UNIGOM*, Vol. VI (N° 2), pp.53-72.

Osman M. Zain, Muhammad Tahir Jan and Andy B. Ibrahim (2013), « *Factors influencing students' decision in choosing private institutions of higher education in Malaysia: a structural equation modeling approach* », *Asian Academy of Management Journal*, 18(1), 75.

Paglin, M., & Rufolo, A. M. (1990), Heterogeneous human capital, occupational choice, and male-female earnings differences. *Journal of labor economics*, 8(1, Part 1), 123-144.

Randrianarison, V. (2020), « *Choix universitaire et professionnel des étudiants de l'université d'Antananarivo: une orientation lacunaire* ».

Rapport sur l'enseignement supérieur privé au Mali 2008, Termes de référence de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Mali, P. 1-7

Razafimbelo, J. (2020), « *L'orientation dans les institutions supérieures publiques ou privées à Madagascar: un choix paradoxal* ».

Rousset, F., & Rossi-Neves, P. (2014), « *Entrer à l'institut universitaire de technologie ou à l'Université: un choix d'orientation révélateur du rapport au savoir* », *L'orientation scolaire et professionnelle*, (43/3).

Rudhumbu, N., Tirumalai, A., & Kumari, B. (2017), « *Factors that influence undergraduate students' choice of a university: A case of Botho University in Botswana* », *International Journal of Learning and Development*, 7(2), 27-37.

Schultz, T. W. (1953), « *The Economic Development of Our Western Interior* », *Journal of Farm Economics*, 35(5), 707-713.

Schultz, T.W. (1961). « *Investment in Human Capital* », *American Economic Review*, 51(1), pp. 1-17.

Willis, R. J., & Rosen, S. (1979), « *Education and self-selection* », *Journal of political Economy*, 87(5, Part 2), S7-S36

**REVUE OUEST AFRICAINE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**ROASEG**

Déterminants du choix de formation supplémentaire privée des étudiants des  
Universités publiques du Mali

**BAMBA Amadou ; SIDIBÉ Yaya ; DIALLO Dogoni et BAGAYOGO**

**Kadia**

**Volume 14 n°1 Janvier 2021**



**Faculté des Sciences Economiques  
Et de Gestion  
Université Cheikh Anta Diop**